

# LE BULLETIN

N°57

Juillet  
2022

- Le terrain multisport
- Le Festival du Rythme en Cévennes
- Le budget participatif 2022
- La vie au village en été
- Nos rubriques : Travaux - Ecole - Bibliothèque - Vie associative

Après des chaleurs précoces, la période estivale est de retour avec une sécheresse malheureusement bien inquiétante, mais aussi les vacances pour la plupart d'entre nous et les moments festifs en tout genre.

En ce début d'été, l'équipe municipale fête également ses deux ans de travail au service de la population.

Deux années durant lesquelles nous avons mis en œuvre de nombreux projets et dont nous vous proposerons un bilan complet dans les mois à venir.

Notre dernière réalisation répond d'ores et déjà aux attentes des plus sportifs et est pleinement utilisée avant même son inauguration qui aura lieu en septembre : il s'agit bien sûr de la tant attendue aire multi-sport !

L'équipe municipale se mobilise également pour la réalisation des trois projets votés au budget participatif ce printemps à savoir une aire de pique-nique, un jeu pour enfants dans le pré du foyer et un panneau électronique informatif.

Toujours mobilisés pour développer les échanges et améliorer votre qualité de vie, nous vous engageons encore à venir nous rencontrer lors des balades citoyennes, des diverses réunions publiques et autres moments partagés, car nous sommes toujours disponibles et à votre écoute !

Être élu requiert de la transparence et de subir la critique... Mes choix et ceux de mon équipe seront toujours discutables et si la critique est aisée, l'art reste difficile... Cependant, nos décisions sont toujours prises dans l'intérêt de notre Commune.

C'est notre rôle et notre engagement, loin, très loin du populisme nauséabond qui véhicule l'adage du "tous pourris", favorise la montée des extrêmes et l'abstentionnisme, tend à se répandre et à s'exprimer désormais sans complexe tant au niveau national que dans nos contrées radieuses...

Début juillet, le 11 précisément, nous avons voté la révision si difficile de notre PLU qui nous occupe depuis cinq ans déjà ! A ce sujet, je me suis exprimée en assemblée communautaire ainsi qu'auprès de nos sénateurs, du sous-préfet et de la préfète lors de diverses rencontres en dénonçant la difficulté pour nos communes rurales de l'application de trop nombreuses réglementations qui bloquent nos possibilités de développement à cause de la réduction drastique des possibilités de construction.

Nos villages ne pourront donc plus répondre à l'envie de vivre en zone rurale qui s'exprime clairement depuis les confinements et les possibilités pour les enfants du pays de s'installer sur place s'amenuisent comme peau de chagrin.

Une ruralité bien tranquille d'ailleurs chez nous puisque ma rencontre avec le capitaine en charge de la brigade de gendarmerie d'Anduze pour nos habituels bilans semestriels, m'a permis d'apprendre que les chiffres de la délinquance sur notre Commune restent extrêmement bas en dépit de notre position péri-urbaine et comparativement aux autres Communes gérées par cette brigade. De quoi rassurer, j'espère, les plus inquiets d'entre nous.

Notre collectivité, comme chacun d'entre nous, subit des choix dictés pour le profit de quelques-uns au détriment de tous les autres et vos élus se battent pour réaliser des projets utiles à tous et maintenir un bon fonctionnement du service public. C'est notre quotidien et nous vous accompagnons au mieux dans ce monde inégalitaire où il est bien plus facile de désigner son voisin comme responsable de tous nos maux plutôt que de remettre en cause un système défaillant.

Sachez que le travail se poursuit au sein de l'Agglomération pour une nouvelle organisation du tri de nos déchets à partir du 1er janvier 2023 ainsi que pour la revalorisation de l'Arboretum de Sauvages.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Pensez à limiter le risque incendie qui est très élevé ; vous trouverez joint à ce bulletin, un dépliant des mesures à prendre dès cet automne pour cela. Je vous invite à allier plaisirs festifs et tranquillité villageoise au cours des semaines qui viennent, car nous avons bien mieux à partager que le bruit !

Julie Lopez Dubreuil

*photo de couverture : Festival du Rythme*

## Comité de rédaction

Trimestriel d'informations de la  
Commune de Saint Jean du Pin  
Tiré à 750 exemplaires

Date de parution : juillet 2022

Directeur de la publication : Julie  
Lopez Dubreuil

Comité de rédaction : Karine Lopez  
Bou langer - Claudie Chastang -  
Sarah Gagneron - Marie-Claude  
Lanista - Simon Amadori - Daniel  
Salavert

## Infos pratiques

Mairie de Saint Jean du Pin - 370 avenue Jean Rampon - 30140  
Tél : 04 66 52 58 62 / fax : 04 66 52 93 49

**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de  
13h30 à 17h

## Contacts

Accueil mairie : [mairie@saintjeandupin.fr](mailto:mairie@saintjeandupin.fr)  
Urbanisme : [urbanisme@saintjeandupin.fr](mailto:urbanisme@saintjeandupin.fr)  
Cantine : [cantine@saintjeandupin.fr](mailto:cantine@saintjeandupin.fr)

**Infos sur [www.saintjeandupin.fr](http://www.saintjeandupin.fr)**





**Les 22 et 23 juillet :** 31<sup>ème</sup> Festival du Rythme en Cévennes.  
 Au programme : Vendredi 22 juillet : Route 66 // Tiger Rose // Awek Blues  
 Samedi 23 juillet : Purple Fox // Nadamas // Maracujah

**31 juillet :** Randonnée Céleste à St Sébastien d'Aigrefeuille dans le cadre des journées récréatives de la Mairie. Avec l'Etoile Cévenole.

**30 août :** Projection du film CHARADE de Stanley Donen avec Audrey Hepburn et Cary Grant- Foyer communal- 19h30- GRATUIT

## 10 septembre : Forum des Associations

Au programme : Présentation des associations du village - 10h : accueil des habitants ayant emménagé depuis un an sur la commune autour d'un petit déjeuner - 10h30 : remise des livres aux bébés nés dans l'année - 11h : inauguration officielle du terrain multisports.  
 En parallèle, Portes Ouvertes à la bibliothèque et "Lâcher de livres" avec l'association Voyages Culturels.

**17 septembre :** Journées du Patrimoine à la Fabrique (voir article page 9)



Cary Grant et Audrey Hepburn  
 un film de Stanley Donen



Mardi 30 août 2022 entrée gratuite  
 à 19h30 au foyer communal



**23 septembre :** Permanence de proximité de la MGA (Mutuelle de Village)- sur rendez-vous, renseignements en mairie.

**6 octobre :** Réunion de sensibilisation pour les OLD (Obligations légales de débroussaillage) à 18h30, petite salle du foyer.

## 15 octobre : LA MATINÉE DE L'ORIENTATION : inscrivez-vous vite !

La mairie organise le samedi 15 octobre 2022 la matinée de l'orientation au foyer de 9h à 12h avec l'aide précieuse de Lou Durand (cf bulletin municipal d'avril 2022), coach et fondatrice de L'esprit Libre. Cette matinée se divisera en 2 parties : atelier interactif sur 1h30 et rencontre avec des professionnels principalement de Saint-Jean-du-Pin en seconde partie.

Dans les ateliers, Lou Durand identifiera avec les jeunes les moyens possibles pour trouver sa voie, identifier ses forces. Elle abordera également le monde professionnel et la confiance en soi.

Cette matinée sera ouverte à tous les jeunes du village à partir de 14 ans. Les places seront toutefois limitées. Inscription en mairie.



## 21 et 22 octobre : Formations aux gestes de 1ers secours

le 21 octobre à l'école pour les enfants

le 22 octobre au foyer communal à partir de 9h pour les adultes (sur inscriptions)

## Le nouveau terrain multisport



### **Le terrain multisport de Saint Jean du Pin a vu le jour sous une chaleur de plomb dans la semaine du 27 au 30 juin.**

Grâce à l'aide de bénévoles de la commune (Marc Llary, David Collarini, Bruno Daniel, Hugo Esquenet), l'élú en charge des travaux Didier Gazilhó et Florian Vizúete, du service technique de la mairie, la municipalité a pu réaliser une grosse économie sur le coût de montage. Toute l'équipe municipale les remercie chaleureusement !

La société qui a réalisé les travaux est Agorespace, le spécialiste de ces installations.

Les terrains multisports permettent à tous les habitants de la commune de se divertir simplement, car les espaces sont en libre accès. Il peut être utilisé aussi bien par les enfants, que les adolescents ou encore les adultes.

Notre terrain multisport est donc équipé de : un terrain de basket, un terrain de foot, de handball, de hockey sur gazon, des minis but brésiliens, un filet pour le volley ball ou pour le tennis.

D'autre part, les équipements pour les enfants de l'école ont été fournis : ballons adaptés aux activités, chasubles ...

Le terrain est également prévu pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

**L'inauguration officielle de ce terrain est prévue le 10 septembre lors du Forum des Associations. Ce jour-là, des démonstrations seront proposées pour montrer aux jeunes toutes les possibilités qu'offre cet espace.**

Le montant global des travaux est de 51 778,40 €. La subvention déjà obtenue par le Conseil Départemental est de 14 843 €.

Le terrain est déjà bien utilisé par les jeunes pour le plus grand plaisir de la municipalité.





## Résultats du Budget participatif 2022

### Les résultats du budget participatif de Saint Jean du Pin ont été annoncés le jour de l'été 2022.

Ce sont les enfants présents qui ont dépouillé les bulletins de vote (près de 400 votants qui ont dû choisir entre cinq projets pour le village proposés par nos concitoyens).

Les résultats ont été très serrés, mais ce sont finalement les projets suivants qui ont été retenus :

Le panneau d'affichage lumineux qui va permettre à la commune d'encore mieux communiquer avec la population. Il doit a priori être positionné sur la façade de la mairie.

Les tables de pique-nique seront installées sous le grand cèdre près du nouveau terrain multisport. Ces tables seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La Tour multi-jeux Palmier : une structure de jeux en bois pour les enfants de 4 à 12 ans avec un toboggan, une balançoire, une pente d'escalade et une tour couverte. Cette structure sera également installée au foyer pour compléter l'offre déjà en place et faire de cet endroit un véritable espace de détente totalement sécurisé pour les familles de Saint Jean du Pin.

### Ces différents projets seront réalisés dans l'année 2022.



## NOTRE COMMUNE EST CONNECTÉE

Depuis le début du nouveau mandat, la municipalité s'est enrichie d'outils nécessaires à vous tenir informé des actualités de la commune "en temps réel".

La refonte du site internet permet à celui-ci de mettre à disposition des usagers un maximum d'informations utiles, tant sur le point administratif, que pour les actualités ou encore plus récemment le développement de la partie patrimoine enrichie par les balades sur le village (qui découle d'un projet du Budget Participatif 2021).

La page Facebook qui vous permet d'être au courant de tous les événements, ainsi que des retours sur les rendez-vous marquants (pour ne vraiment rien manquer de ce qui s'est passé sur votre Commune)! Enfin, la mise en place de l'application PANNEAU POCKET pour recevoir le plus rapidement possible, directement sur votre téléphone, toutes les actualités ou toutes les alertes (coupures diverses, alertes météo, travaux, etc.)

N'hésitez donc pas à vous abonner à la page Facebook et à télécharger l'application Panneau Pocket. Vous pouvez aussi suggérer des évolutions sur le site web, afin de toujours mieux vous rendre service !



## Dernier conseil de classe

### juin 2022 : le dernier conseil d'école de l'année... Compte-rendu !

#### L'équipe enseignante :

- Céline GRAND part en congé de formation pour faire un MASTER de 9 mois (Spécialisation en "Français langue étrangère") : elle sera donc présente en classe au mois de septembre puis sera remplacée le reste de l'année.

- Margaux CHOMARAT s'occupera sans doute des CM1/CM2 l'an prochain. Mme GRAND et son remplaçant s'occuperont des CE2/CM1.

- Trois enseignantes étaient absentes le dernier jour de classe avant les vacances... Mme GRAND, Mme CHAUDEMANCHE et Mme ROUX ne sont pas parties plus tôt en congés mais en formation linguistique en Irlande les 10 premiers jours de leurs congés.

#### Les classes prévisionnelles de 2022/2023 (sous réserve de changements possibles pendant l'été en fonction des inscriptions) :

- Petite section (PS) et moyenne section (MS) de maternelle : 19 élèves (Rémy GAUDRON)
- Moyenne section (MS) et grande section (GS) de maternelle : 18 élèves (Chrystel PAYET)
- CP : 24 élèves (Carole ROUX)
- CE1/CE2 : 21 élèves (Florence CHAUDEMANCHE)
- CE2/CM1 : 22 élèves (Céline GRAND + Remplaçant)
- CM1/CM2 : 23 élèves (Margaux CHOMARAT : directrice)

**Service civique** : L'école souhaite recruter un jeune en mission de service civique en 2022/2023. (voir page 8)

#### Bilan des actions pédagogiques pour le dernier trimestre de l'année 2021/2022 :

- Projet théâtre : école élémentaire (10 séances)
- Projet ludothèque : école maternelle (8 séances)
- Intervention CPIE30 sur l'alimentation, circuit court : rencontre avec l'AMAP, les vendeurs du marché.
- Intervention Les sentiers Vagabonds sur le projet Et au milieu coule une rivière (eau, milieu naturel, risque inondation).
- Journée REP au collège Diderot (21/06) pour les CM1/CM2.
- Participation à l'audition et au spectacle des classes CHAM du collège Diderot (CM1/CM2) : 28/03 et 14/06.
- Interventions de M. OTSOUA à l'école comme chaque année (éducation musicale, chant).
- Piscine du 08/02 au 21/06 (classe de Mme ROUX et Mme CHAUDEMANCHE).
- Sorties au musée du colombier et PAB pour les maternelles le 09/06.
- Activité jardin avec le CPIE 30 (classes Carole et Florence).
- Activité jardin avec Kevin (service technique de la mairie) pour les maternelles : désherbage, préparation, plantation.

#### Participation de l'APE :

- Fête de l'école : 17/06. Remise des calculettes (CM2) par APE + livres par la mairie (GS et CM2) + Les fables de la Fontaine par l'Education Nationale (CM2).
- Sorties de fin d'année financées par l'APE :
  - Classes de CP/CE1/CE2 : Jardins ethnobotaniques de la Gardie à Rousson le 09/05.

- Classes de maternelle : Green Park à Saint Chaptes le 28/06.

- Classe de CM1/CM2 et CM1/CE2 : grotte de St Marcel d'Ardèche : le 30/06

**Financement de la mairie** : projet théâtre, projet ludothèque, transport stade, transport Journée REP, transport audition et spectacle CHAM, aide au renouvellement complet des manuels de CP (en dehors des 60€ par élève alloué chaque année par la mairie), transport pour 2 cycles de natation à la suite (GS-CP et CE1-CE2) et achat de matériel de sport pour un montant de 2000€.



#### La Rentrée des Classes

##### Maternelles :

- **Pré-rentrée : 30/08 à 10h.**
- **Retrénée échelonnée le 01/09 :**
  - **PS et GS : classe uniquement le matin.**
  - **Les MS : classe uniquement l'après-midi.**

**Elémentaires : le jeudi 1er septembre à 8h30 pour toutes les classes.**

## La Fête de l'école

**Le 17 juin dernier L'APE a organisé la fête de l'école, conjointement avec l'équipe enseignante.** En début de soirée les parents ont assisté au spectacle : danse pour les élèves de maternelle et chants pour les élèves d'élémentaire sous la haute autorité de Boniface OTSOUA qui connaît bien les élèves puisqu'il intervient chaque année à l'école. Le spectacle s'est terminé par la remise des traditionnels cadeaux aux futurs élèves de 6ème (calculatrice par l'APE et livre par la mairie) et aux futurs élèves de CP (livre offert par la mairie). La journée a été marquée également par une jolie kermesse (matin pour les maternelles et après-midi pour les élémentaires), en jonglant avec les aléas de la météo : l'alerte canicule n'a pas permis aux élèves de faire les activités initialement prévues en extérieur. La fête de l'école s'est poursuivie par un repas et une soirée dansante. Bravo à l'équipe de l'APE pour l'organisation de cette journée très chaleureuse... dans tous les sens du terme ! Merci aux enseignants qui ont pris le temps d'organiser ce spectacle malgré les conditions météorologiques difficiles. Et enfin merci aux élèves qui nous ont charmés de leurs pas de danse et de leurs jolies voix !



### Livre offert par la mairie

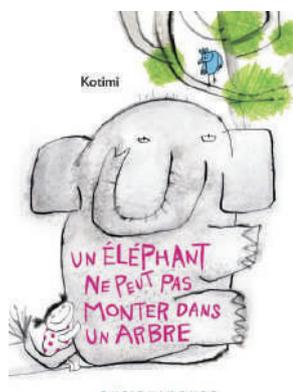
**Pour les futurs élèves de CP : "Un éléphant ne peut pas monter aux arbres"** - Pourquoi ce choix par la mairie ?

C'est un livre porteur d'un joli message : nous ne savons peut-être pas faire ce que fait notre voisin, notre camarade de classe, notre grand-frère... mais nous avons chacun nos qualités et nos compétences dont nous pouvons être fier !

Tout commence par un éléphant et la limite de ce qu'il peut faire. Puis on enchaîne aussitôt avec son savoir-faire : s'il ne peut monter dans un arbre, il est capable de l'arracher ! Eléphant, oiseau, chat, hérisson, paon, serpent ou fillette, chacun a des limites et, bien sûr, des savoir-faire uniques...!

### Pour les futurs 6ème : "Le grand atlas géo-graphique"

Pourquoi ce choix ? Citoyens du monde, apprentis géographes... c'est ce que sont les élèves de CM2 lorsqu'ils ouvrent les yeux sur les paysages qui les entourent, la lune qui se lève, la marée qui monte, les étoiles qui ne sont pas toutes de la même couleur...



Ce n'est pas un livre qu'on achèterait habituellement, c'est à la fois un beau livre et un livre qui regorge d'informations, c'est un livre pour toute la vie !

### Focus sur notre partenaire : la librairie Diderot

Les livres choisis par la mairie sont avant tout le fruit d'un partenariat de longues années avec la librairie Diderot à Nîmes, une librairie associative qui s'engage par le choix des livres qui composent ses rayons et par sa présence régulière lors de rencontres politiques et syndicales. Les livres jeunesse y sont bien mis en évidence et des éditeurs comme Rue du Monde ont une belle place. Le libraire travaille avec des bénévoles, des passionnés, qui viennent chaque année à notre rencontre avec un large choix de livres jeunesse de très grande qualité.



## GARDERIE ET CANTINE : DES AUGMENTATIONS POUR LA RENTREE 2022/2023

### Augmentation de temps de garderie :

Suite à l'interpellation d'une maman d'élève pour débiter la garderie plus tôt le matin, un sondage a été fait auprès des parents d'élèves. 10 parents ont répondu que l'ouverture de la garderie à 7h serait nécessaire pour leur organisation professionnelle. Au vu du nombre de parents, nous avons fait le choix d'ouvrir la garderie à 7h, dès septembre 2022.

### Augmentation des tarifs :

Augmenter les tarifs n'est jamais un plaisir, mais suite à l'annonce très tardive (fin juin) par l'Agglo de l'augmentation du tarif des repas appliqué par le fournisseur Terre de cuisine, la municipalité s'est vu contrainte de revoir ses tarifs à la hausse également, de 0,60 euros par repas, et ce pour toutes les tranches établies en fonction des quotients familiaux.

**Les tarifs seront donc à la rentrée de 2,90 €, 3,30 €, 3,55 € ou 4,40 € selon la tranche à laquelle votre famille appartient.**

A titre informatif, les tarifs n'ont pas été augmentés depuis 2015 et chaque repas coûte en totalité à la mairie près de 10 euros en tenant compte des frais de personnel et de fluides.

L'annonce de cette augmentation a pris les communes concernées au dépourvu et la municipalité a fait le choix dans un premier temps de répercuter cette augmentation de façon égalitaire pour tous, sachant que la commission jeunesse se réunira après l'été pour retravailler sur la question, notamment sur la répartition des tranches en fonction des quotients familiaux.

Il en va de même pour le tarif garderie qui augmente de 10 cents, notamment en raison du créneau supplémentaire du matin.

**Quoiqu'il en soit le CCAS est toujours présent à vos côtés, n'hésitez pas à vous en rapprocher, l'action sociale reste un axe fort de la politique communale.**

## Des aides pour le BAFA... mais pourquoi passer le BAFA ?

### 6 bonnes raisons pour passer le BAFA :

**1 - Intégrer une formation accessible à tous :** les formations BAFA ne nécessitent aucun prérequis de diplôme ou d'expérience. Le candidat doit seulement être âgé de 17 ans au premier jour de la session.

**2 - Une passerelle professionnelle :** la formation BAFA représente une valeur ajoutée incontestable dans le secteur de l'animation de loisirs et atteste d'une véritable première expérience dans le monde du travail.

**3 - Transmettre des valeurs citoyennes et humanistes aux plus jeunes :** l'animateur stagiaire est formé dans le but de transmettre des valeurs éducatives mais aussi citoyennes (telles la laïcité, la prévention des discriminations, etc.) grâce à la mise en place d'animations notamment fondées sur l'ouverture, le respect, l'autonomie, la solidarité et la responsabilité.

**4 - Développer de nouvelles compétences et aptitudes :** l'animateur stagiaire acquiert ou consolide des savoir-faire (organiser, animer, encadrer, planifier, rendre compte, etc.) et des savoir-être (pédagogie, écoute, autonomie, responsabilité, socialisation).

**5 - Financer des projets personnels :** le BAFA est un précieux sésame pour trouver du travail dans le secteur de l'animation socioculturelle et socio-éducative et permet par la suite de financer des projets professionnels ou personnels (études supérieures, vacances, etc.).

**6- Voyager/découvrir :** le BAFA est l'occasion de découvrir des activités ou des régions de France, voire d'autres pays (vous pouvez par exemple être amené à aller dans un pays étranger dans le cadre d'une colonie de vacances).

### LE BAFA : UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES

Il faut savoir que la formation du BAFA s'effectue en 3 étapes, qui doivent se dérouler sur une période de 30 mois maximum, et dans cet ordre : une session de formation théorique générale de 8 jours au minimum (en continu ou en 4 fois maximum) // Un stage pratique BAFA // Une session théorique d'approfondissement, d'une durée de 6 jours minimum (en continu ou en 2 parties au plus). Cela peut également être une session de qualification de 8 jours minimum.

### QUEL COÛT POUR PASSER LE BAFA ?

Le prix du BAFA peut être assez élevé. Les 2 sessions de formation et d'approfondissement théoriques varient entre 350 et 600 euros chacune. Mais selon que le jeune sélectionne une formation en demi-pension ou internat, la fourchette de prix peut aller de 800 à 1 000 €

Attention, il est obligatoire de sélectionner un organisme agréé !

### QUI PROPOSE DES AIDES POUR FINANCER SON BAFA ?

La mairie de Saint Jean du Pin (entre 50 et 150 € : voir article bulletin de janvier 2022) // La CAF du Gard : 130€ pour le 1er stage et 91,47 € pour le second stage (voir conditions sur le site de la CAF du Gard). // Les conseils régionaux, départementaux et communautés de communes. // Pôle emploi et les missions locales : si le BAFA s'inscrit dans une démarche d'insertion ou de retour à l'emploi, une partie de la formation peut être prise en charge par ces organismes. // Certains comités d'entreprises ou mutuelles. // L'Etat : une nouvelle aide exceptionnelle de 200€ pour le BAFA est aussi allouée selon le quotient familial.

## L'école et la mairie recrutent de 2 jeunes en mission de service civique

**La mission à l'école :** elle consistera à participer à l'accueil des enfants, à la gestion matérielle de la classe, à la préparation des jeux. Il s'agira également d'animer des séquences didactiques, des jeux pédagogiques, des activités d'écriture, des ateliers d'arts plastiques, des ateliers de dénombrement, calcul, lecture... Dans sa mission le jeune volontaire pourra apporter du soutien auprès d'enfants à besoins particuliers et participer à la gestion des conflits en étant à l'écoute des problèmes des enfants.

Si vous avez entre 16 et 25 ans et que vous êtes intéressé : envoyez une lettre de motivation et un CV par courrier adressé à la directrice de l'école Mme CHOMARAT ainsi que sur l'adresse mail de l'école : ce.0301789g@ac-montpellier.fr.

**La mission à la mairie :** faire vivre les actions de la jeunesse et la démocratie au sein de la commune

- Gestion de l'aide aux devoirs (gérer les inscrits, les bénévoles, la relation avec les familles),
- Préparer un planning des journées récréatives lors des vacances scolaires,
- Participer à l'organisation d'une journée rencontre métiers,
- Organiser les balades citoyennes : aller à la rencontre des habitants, faire ressortir les besoins et leurs envies,
- Assurer le suivi administratif du budget participatif,
- Être en appui ponctuel pour le secrétariat de la mairie.

**Mission à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022 sur une durée de 9 mois. Pour plus d'informations sur le service civique : <https://www.service-civique.gouv.fr>**

**Pour postuler : Audrey TOULON, Référente service civique : 07 67 57 00 95.**

## 31<sup>ème</sup> Festival du Rythme en Cévennes

Le programme du 31<sup>ème</sup> Festival du Rythme en Cévennes sera festif ! Il était temps de se retrouver après ces deux années privées de ce beau moment ! Cette année, l'Office Municipal de la Culture a recruté de nouveaux bénévoles notamment parmi les nouveaux habitants de la Commune. Un grand merci à eux !

**Vendredi 22 juillet - 19h**

**Petite scène : Route 66** : vieux rock

**Grande scène : Tiger Rose** : Mississipi Blues

**Awek Blues** : Blues

**Samedi 23 juillet - 19h**

**Petite scène : Purple Fox** : pop rock

**Grande scène : Nadamas** : musette, ragga, ska

**Maracu'jha** : Reg'n'roll



## 30<sup>ème</sup> expo d'Art : un succès !

**Ces 10, 11 et 12 Juin à Saint Jean du Pin s'est tenu la trentième expo d'arts.**

L'équipe de l'Office Municipal de la Culture n'oublie jamais de faire perdurer le souvenir de Pierre Chapon, peintre local (disparu en 2010) et parrain de l'expo depuis 1989 ; les enfants de Pierre toujours présents ont accroché de magnifiques aquarelles qui étaient en osmose avec le thème choisi sur les vacances à la mer.

Pour cette trentième édition (c'était une première), étaient exposés uniquement des œuvres d'art graphique, de la sculpture et de la photographie, des œuvres diverses appréciées par les visiteurs.

Les enfants de l'école du village ont aussi, comme chaque année, œuvré pour présenter leurs talents de jeunes artistes ; avec leurs enseignants ils sont venus nous rendre visite et ont été très attentifs aux explications données par certains artistes.

Le 10 juin, les amateurs d'art, toujours nombreux, se sont retrouvés pour le vernissage.

S'en sont suivis les discours : Julie Lopez, maire de Saint Jean du Pin, Léa Boyer, conseiller départemental, Karine Lopez, adjointe à la culture et représentante de l'OMC et Marie-Claude Lanista ; chacune d'elles a su flatter l'engagement pour la culture de notre village et

notamment la notoriété grandissante de cette exposition d'arts.

Le duo organisateur Marie-Claude Lanista, Chantal Goutail, suppléés par Jérémy Fauth, leur fidèle assistant, va un peu se disloquer, Chantal a décidé de prendre un peu de recul, mais a bien dit : "Je serais toujours là, s'il le faut". Instant d'émotion, consolé par un magnifique bouquet offert par la municipalité.

Puis, a eu lieu le traditionnel envol des pigeons voyageurs d'Alain Marco, le verre de l'amitié, et pour conclure l'orgue de Barbarie de Lili et ses chansons ont entraîné une joyeuse équipe vers une folle farandole !! On a ri, on a chanté et dansé, c'était merveilleux !

**Merci à tous et rendez-vous en 2023 !**



## Les Journées du patrimoine

**Cette année, pour les journées du patrimoine, la municipalité vous propose de découvrir l'ancienne filature de la route de Carnoulès, la Fabrique.**

Le samedi 17 septembre, deux groupes de 15 personnes maximum pourront visiter et découvrir ce patrimoine unique à Saint Jean du Pin, en présence également de la famille Vielzeuf qui partagera son vécu dans ce lieu.

La visite comprendra des explications historiques, paysagères et architecturales et se clôturera par un moment convivial au Mas d'Alzon, mas typiquement cevenol ou vous pourrez également découvrir le four à pain.

**Pensez à réserver en mairie, les visites auront lieu de 10 h à 12h puis de 14h30 à 16h30.**

Rendez vous sur le parking du foyer communal 20 mn avant le début des visites pour covoiturage.



# ● La Vie du Village l'été

La vie d'un village durant l'été, est totalement différente de celle de l'hiver : tout le monde préfère vivre dehors plutôt que calfeutré chez soi. Et dans un petit village encore plus, car nous désirons tous pouvoir profiter de notre jardin.

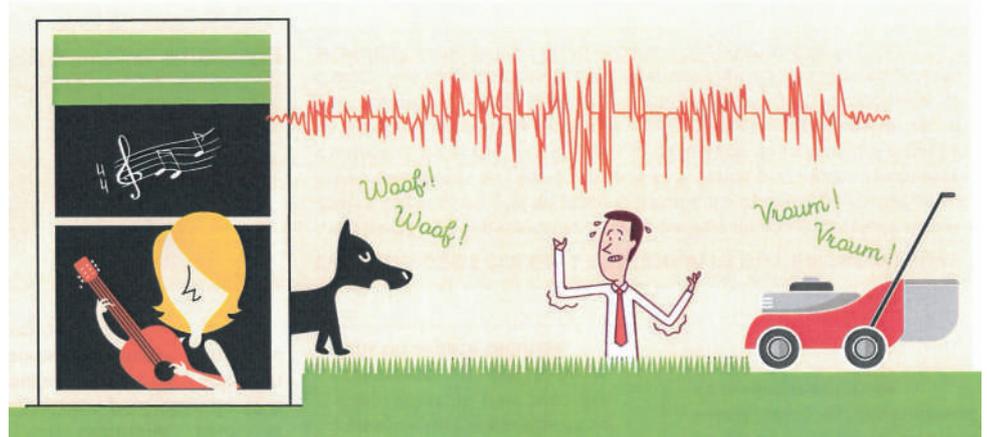
Nous allons dans ce petit dossier faire un rappel des lois et des règles afin que tous nous puissions passer un bel été, dans la convivialité et dans l'échange.

Cela dit, les règles de bon voisinage, passent aussi par le fait de respecter l'espace public, bien de tous !

Les longues journées ensoleillées sont propices aux barbecues, aux fenêtres ouvertes, aux activités de jardinage et d'entretien de ses extérieurs. Et souvent, aux accrochages avec ses voisins. Rappel des règles de civisme et souvent, de bon sens, pour que l'été soit (vraiment) doux.

## La fiesta sur la terrasse.

Des voisins qui festoient sur la terrasse jusqu'à pas d'heure, à grand renfort de cris et d'éclats de rire. L'ambiance familiale et décontractée, c'est sympa... jusqu'à un certain point. Il faut avant tout prôner le dialogue en bonne intelligence « au lieu de composer immédiatement le 17 ou d'appeler la police municipale et de monopoliser une équipe ». À noter que les bruits dits « de comportement » (aboiments, pétards, appareils électroménagers...) ou le tapage injurieux troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende.



Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, etc.), ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, etc.), ou par un animal (exemple : aboiements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne.

Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil.

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a tapage nocturne lorsque :

l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

Un arrêté relatif au bruit (arrêté préfectoral en vigueur dans le Gard n° 2008-193-7 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage est applicable.) peut interdire certains bruits à certaines heures dans votre commune. Il est recommandé d'engager des démarches amiables (entrevue, envoi d'un courrier, recours à un conciliateur de justice, ...). Dans certains cas, vous pouvez également faire appel aux forces de l'ordre pour faire constater le trouble.

## Le barbecue qui « profite » à tous.

Le plaisir du barbecue peut parfois virer à l'inconfort pour les voisins, qui eux, n'ont pas prévu merguez ou sardines à chaque menu. Encore moins de profiter de leurs effluves tenaces à l'heure de la tomate-mozza. Tout abus peut constituer un « trouble anormal de voisinage ». À certaines périodes de l'année et particulièrement dans les régions à climat sec, **les braises peuvent s'envoler et déclencher des départs de feu**, la préfète a pris un arrêté pour interdire les barbecues dans tout le département.



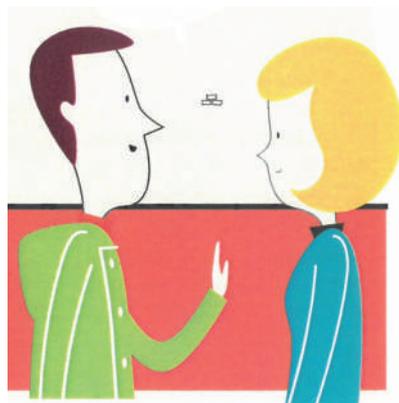
## La tonte du gazon.

Ou toutes activités de bricolage au moyen d'engins bruyants réalisées par les particuliers : elles sont réglementées par un arrêté, **de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 les jours ouvrables, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis, de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.**

**Précisons aussi que le brûlage de déchets verts est totalement interdit depuis 2011. Pour s'en débarrasser, direction la déchetterie.**

Cependant, nous vous informons lors d'une prochaine réunion publique sur les old (Obligations Légales de Débroussaillage) du calendrier autorisant les habitants à brûler les végétaux dans ce strict cadre. Réunion prévue **le 6 octobre prochain à 18h30.**

**PRIVILEGIER LE DIALOGUE ET LA COMMUNICATION AVEC VOS VOISINS : c'est l'essence même du civisme et de la citoyenneté !**



## **PRESERVER SON VOISIN DES NUISANCES C'EST UNE CHOSE MAIS ON PEUT AUSSI S'INQUIETER DE SON CONFORT OU DE SA SANTE.**

La vie l'été au village, c'est aussi s'inquiéter de son voisin plus fragile que soi : des personnes âgées, à fortiori seules, des personnes malades, doivent attirer notre attention, surtout en période de canicule comme nous les vivons de plus en plus souvent et tôt dans l'année. Passer de temps en temps les voir, proposer de rendre service, d'aller aux courses, à la pharmacie... proposer de passer du temps pour discuter : des petits gestes qui ont leur importance.

## **ENCOMBRANTS**

Nous vous l'avions dit dans notre numéro de janvier 2022, Alès Agglomération travaille activement sur une nouvelle politique de gestion des déchets. En effet, ils sont toujours plus nombreux et il est urgent de trouver des solutions pour leur gestion. L'agglomération réfléchit au tri sélectif et à la valorisation des déchets. Mais se voit dans l'obligation de réduire le coût de fonctionnement que cela

engendre. Par conséquent, le ramassage des encombrants va être rendu aux communes. Pour Saint Jean du Pin, il sera effectif à partir du mois d'août et ce 2 fois par mois, **les 1er et 3ème lundis du mois.**

### **Nous vous rappelons que les encombrants sont :**

les appareils ménagers (réfrigérateurs, micro-ondes, fours et machines à laver) :

Les appareils électriques (ordinateurs, jeux, écrans)

Le mobilier (lits, matelas, sommiers, tables, canapé, chaises)

Ne sont pas pris dans les encombrants : les peintures et déchets toxiques, les pneus (ils peuvent être ramenés chez votre garagiste), les déchets verts, les gravats et tous les déchets de rénovation ....

La limite est de 1m3 par foyer.

Cela dit, il existe d'autres gestes citoyens : les petits appareils ménagers peuvent être ramenés chez les distributeurs, les téléphones sont à présent collectés par les enseignes de téléphonie pour le reconditionnement et certains meubles peuvent être confiés aux recycleurs comme la Clède, pour réintégrer le circuit.

Rappelez-vous que le recyclage et le tri sélectif rapportent de l'argent à la communauté et en déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement.

**POUR RAPPEL** : il est totalement interdit de déverser quelque ordure que ce soit sur la voie publique !

**Nos agents municipaux font le nécessaire pour entretenir la voirie et pour que notre cadre de vie reste propre et agréable !** Nous devons y contribuer également : les papiers, les mégots, les canettes, ainsi que les déjections canines se mettent à la poubelle !

Nos amis à 4 pattes aussi aiment l'été et ont tendance à aller se balader si on leur laisse le champ libre : cela est considéré comme de la divagation, ils risquent donc d'être emmenés par la fourrière. Pensez également à bien faire stériliser vos chats pour prévenir une surpopulation !

**Enfin, la situation en ce qui concerne la sécheresse est préoccupante.** Le 14 juin dernier la préfète alertait sur "un début de mois de juin très chaud et très sec avec un fort déficit pluviométrique. La situation déjà dégradée observée sur certaines nappes et certains cours d'eau du département devrait s'aggraver, sachant que les déficits sont déjà particulièrement marqués sur la majorité des cours d'eau."

La préfète du Gard a donc décidé de placer en alerte les zones Ardèche gardoise, Hérault amont gardois, Gardon amont et Gardon aval. Sur les communes en situation d'alerte : **le remplissage des piscines privées, le lavage des voitures et le fonctionnement des fontaines en circuit ouvert sont interdits.**

De plus, des restrictions d'horaires pour l'arrosage sont mises en place. Sont interdits l'irrigation agricole et des jardins potagers entre 10h00 et 18h00 (sauf pour les modes d'irrigation économes en eau type goutte-à-goutte). Pour l'arrosage domestique (pelouses, jardins d'agrément), des terrains de golf et des espaces sportifs (stades), l'interdiction s'étend entre 8h00 et 20h00.



## **INFORMATION**

### **Déploiement du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) en ligne, pour votre tranquillité !**

Vous avez désormais la possibilité de vous inscrire en ligne au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV), sans avoir besoin de vous déplacer dans une brigade de gendarmerie.

Pour éviter les cambriolages, vous pouvez en effet dès à présent vous inscrire via ce service en ligne.

Pendant votre absence, des policiers et des gendarmes se chargent de surveiller votre logement. Des patrouilles sont mobilisées aux abords de votre domicile et vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, tentative d'effraction, cambriolage...). L'opération tranquillité vacances est possible en France métropolitaine et en Outre-mer.

En vous munissant de l'un de vos comptes France Connect, rendez-vous sur le service en ligne via le lien suivant : <https://psl.service-public.fr/mademarche/OperationTranquilliteVacances/demarche>.

Nous vous souhaitons un bel été dans la convivialité, le calme et en toute sérénité !!

## Attention aux vagues de chaleur !



**Le changement climatique engendre une élévation régulière des températures, ainsi qu'une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des vagues de chaleur.**

L'effet de la chaleur sur l'organisme est immédiat, et survient dès les premières augmentations de température mais il peut cependant arriver que ces mécanismes de thermorégulation soient débordés et que des pathologies liées à la chaleur se manifestent, dont les principales sont les maux de tête, les nausées, les crampes musculaires, la déshydratation. Ces effets sanitaires se manifestent en première instance chez certaines populations, qui sont plus vulnérables à la chaleur telles que les personnes âgées, les femmes enceintes, les enfants en bas âge, les personnes atteintes de certaines affections (pathologies rénales, hépatiques, cardiovasculaires, pulmonaires, maladies chroniques, troubles mentaux ou du comportement, etc.), les personnes prenant certains médicaments qui peuvent majorer les effets de la chaleur ou gêner l'adaptation de l'organisme, les populations vivant dans des conditions d'isolement.

Lors d'une vigilance orange, les actions à mener sont principalement des mesures de sensibilisation sur les dangers de la chaleur, les signes d'atteinte à la santé et l'adaptation possible pour s'en prémunir. Les comportements et les bons gestes à adopter sont simples à appliquer pour réduire de façon significative les effets des vagues de chaleur. Il s'agit principalement de réactions de bon sens telles que :

- Se protéger du soleil, ne pas sortir aux heures les plus chaudes (11h- 21h),
- périodiquement se rafraîchir en se mouillant la peau (brumisation, bains, douches sans se sécher), se ventiler (éventail, ventilateur, voire profiter de lieux frais ou climatisés). A noter toutefois que par rapport à l'épidémie Covid l'utilisation de ventilateurs dans les espaces collectifs clos ou semi-clos, est contre-indiqué, dès lors que plusieurs personnes sont présentes dans cet espace en même temps, même porteuses de masques, si le flux d'air est dirigé vers les personnes.
- Boire suffisamment (avant d'avoir la sensation de soif intense).
- Penser à ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit, provoquer des courants d'air dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure.

- Baisser ou éteindre les lumières électriques.
- Rester à l'intérieur en réglant si possible le système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante.
- Au niveau des boissons il faut, sauf en cas de contre-indication médicale, absorber un litre et demi à deux litres par jour, mais sans alcool qui, lui, altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation. Eviter également les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) et en cas de difficulté à avaler les liquides, prendre de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisins, agrumes) et des crudités (concombre, tomate).

**Il est de notre rôle d'acteurs locaux d'assurer ces informations diverses, en plus des différents médias qui alertent ; ce que nous faisons donc au travers de cet article.**

**Par ailleurs, face à cela, lors des pics de chaleur du mois de juin, le CCAS a mené des démarches individuelles auprès de celles et ceux inscrits sur le registre des personnes vulnérables, démarches de prise de contact pour s'enquérir de la situation de chacun, apporter toutes les informations utiles et proposer une aide personnalisée si besoin.**

Rappelons à ce sujet que l'inscription sur ce registre est une démarche individuelle volontaire et que pour ce faire, il suffit de vous adresser en mairie.

**ATTENTION CANICULE**

**Buvez de l'eau et restez au frais**

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

## ● Repas des aînés

Galopin lozérien (foie gras, magret de canard sous son moelleux pomme myrtille) - Papotin de légumes grillés (aubergine courgette, poivron, tomate) à la brandade douce - Cassolette de la mer gratinée : gambas, coquille Saint-Jacques, colin et crevettes - Sorbet châtaigne + alcool à la châtaigne - Brochette de joue de porclet sauce cèpes - Pomaligot aux légumes et tomme d'aligot + tomate à la provençale - Fromages variés - Assiette de mignardises : tel était le succulent menu du 14 mai dernier, offert par le CCAS et que plus de 80 aînés ont partagé.. Tout ceci dans une ambiance amicale et musicale fort agréables !  
 Cette année encore, Fabaron n'a pas failli à sa réputation d'excellent traiteur, pour le plus grand plaisir de nos papilles !

## ● Aide aux réfugiés

Comme annoncé dans le bulletin municipal publié **en avril 2022, le CCAS a organisé dans un premier temps des collectes** à destination des ukrainiens confrontés à la guerre et ses horreurs et a choisi de poursuivre les démarches solidaires par l'intermédiaire d'une aide financière au haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Vous avez participé les uns et les autres par **l'achat de cafés/croissants lors des élections présidentielles ce qui nous a permis de collecter 376 €** que nous compléterons pour un don global de 500 €. Permettez-nous encore à travers ce message de vous remercier encore pour votre générosité en direction des démunis.

## ● Formation aux gestes qui sauvent

**Plusieurs sessions (enfants, adultes et/ou adolescents) ont eu lieu au cours de l'année 2022.** Notre objectif étant de pouvoir offrir au plus grand nombre la possibilité de se former ; celles-ci se poursuivront annuellement. Ainsi les prochaines sont d'ores et déjà programmées pour vendredi 21 octobre pour une classe de primaire et le samedi 22 octobre pour adultes/adolescents.

Pour Rappel, cette formation dure 3 heures, comporte des exercices pratiques avec entre autres le massage cardiaque et l'utilisation du défibrillateur externe. **Elle coûte 10 € pour les adultes pour couvrir le coût du matériel nécessaire et une attestation de la Croix Rouge est délivrée** à l'issue de ce temps de formation. Les inscriptions se prennent en mairie et les effectifs sont de 10 personnes par session.

Notez dès à présent que lors de la fête des associations qui se tiendra au foyer le **10 septembre prochain** vous pourrez avoir un aperçu du contenu de la formation.

## Les soupes froides de l'été à consommer sans modération par ces journées de chaleur intense

### Soupe de courgettes au curry :

Pour 6 personnes environ

- 1,5 litres d'eau
- 1,5kg de courgettes soit environ 4 grosses
- 3 carrés de fromage fondu type kiri
- 1 bouillon cube
- Sel, poivre, curry



Mettre à chauffer l'eau et y faire fondre un bouillon cube. Rajouter les courgettes lavées, non pelées et coupées en rondelles. Saler, poivrer. En fin de cuisson, mettre 3 portions de fromage, saupoudrer de curry et mixer - Peut se manger froide, tiède ou chaude, selon vos goûts.

### Soupe glacée au melon :

Pour 8 personnes environ

- 4 melons
- 8 cl de muscat
- 20 cl d'eau
- 1 botte de basilic frais



Couper les melons en 2 et les épépiner. Faire quelques billes dans la chair des melons et les réserver au frais - Mixer les melons, ajouter le muscat - Verser l'eau glacée ou ajouter 7 à 8 glaçons puis placer au réfrigérateur durant minimum 2h - Au moment de servir, ajouter quelques billes de melon et une feuille de basilic pour la décoration.

### Soupe glacée au concombre :

- 2 concombres
- 1 yaourt nature
- 100ml d'eau glacée
- 8 feuilles de menthe fraîche
- Jus d'un demi citron
- ½ d'huile d'olive c à soupe (facultatif)



Laver les concombres et les couper en morceaux - Mixer le tout à pleine puissance pendant 1 minute (la soupe doit être bien lisse) - Rectifier l'assaisonnement si nécessaire - Laisser au frais jusqu'au moment de servir.

# ● Les Associations

## Renc'art en Cévennes

Renc'Arts en Cévennes, en partenariat avec le conservatoire Maurice André d'Alès, organise une Master Class de chant lyrique du 18 au 23 juillet 2022.

Cette Master Class d'une semaine réunira 7 étudiants, venus de la France entière, qui sont déjà dans le réseau professionnel ou en voie de professionnalisation. Cette Master Class sera assurée par la cantatrice Marie-Ange TODOROVITCH et la pianiste Nathalie STEINBERG

La mezzo-soprano Marie-Ange TODOROVITCH est une figure reconnue de la scène lyrique internationale. La solidité de sa technique vocale et un tempérament scénique exceptionnel en font une artiste accomplie.

La Master Class se déroulera au conservatoire Maurice André d'Alès de la façon suivante :

Le matin : 1h30 de cours individuel-technique et interprétation

L'après-midi : de 14h à 18h- cours

d'interprétation ouverts au public (entrée gratuite)

**Samedi 23 juillet à 20h**  
**AU TEMPLE D'ALÈS EN CÉVENNES**  
**Concert de clôture**  
**LES PLUS BEAUX AIRS D'OPÉRA**  
**Bizet - Gluck – Mozart – Puccini -**  
**Rossini**  
**Marie-Ange TODOROVITCH**  
**mezzo-soprano**  
**Nathalie STEINBERG**  
**piano**  
**Et les stagiaires**  
**Salomé BRACCINI - Claudine**  
**CHARNAY - Johanna COUTAUD -**  
**Éléonore MEENS -**  
**Pauline SICOT - Laure TRAZZI**  
Gratuit- billetterie solidaire  
Renseignements : 06 98 64 89 70-  
Réservations :  
rencartsencevennes@gmail.com

Marie-Ange TODOROVITCH- Née à Montpellier, elle entre ensuite au Conservatoire National Supérieur de

Musique de Paris et à l'École de l'Opéra de Paris. Puis, commence sa carrière internationale. En février 2011, Marie-Ange a obtenu le Grammy Awards du meilleur enregistrement d'Opéra chez Harmonia Mundi pour L'Amour De Loin de Kaija Saariaho. Elle a récemment chanté à la Scala de Milan ...

Nathalie STEINBERG- Pianiste et chef de chant, elle s'est formée au CNSMD de Paris avant de poursuivre un master de piano solo à l'université Concordia de Montréal. Chef de chant dans différents théâtres européens ainsi qu'à Radio-France. Une rencontre avec John-Eliot Gardiner au Théâtre du Châtelet l'emène vers un très vaste répertoire. De 2005 à 2013, elle est assistante-accompagnatrice de la classe de chant de Malcolm Walker. Une tournée avec Sir John Eliot Gardiner l'a conduite aux USA et s'est terminée au Carnegie Hall de New York.

## Le club de Soucanton ferme pour les vacances.

**Le 28 juin, le club de Soucanton a organisé son repas de fin d'année. Madame le maire nous a fait l'honneur de partager ce moment.** Après sa fermeture à cause de la pandémie, le club a enfin repris ses activités le 11 janvier au rythme des vagues de la Covid. Depuis cette date, nous avons dit au revoir à 4 anciens de notre association et à un membre actif. Parallèlement, nous avons eu le plaisir d'accueillir 6 nouveaux adhérents. Pendant cette période, en plus des activités habituelles, nous avons eu :



plus des activités habituelles, nous avons eu :

- Le 8 mars l'assemblée Générale qui a élu un nouveau conseil d'administration.

- Le 21 mars, notre grand loto annuel auquel 163 personnes ont participé.

- Le 24 mai, une assemblée générale extraordinaire, pour l'approbation d'une nouvelle édition de nos statuts.

La fédération "Génération Mouvement des aînés ruraux du Gard" à laquelle nous appartenons, a permis à certains de participer en février au grand concours de belote qu'elle organise chaque année et au mois de mai de faire une croisière.

**Le club reprendra le 6 septembre.** Nous rappelons dans chaque bulletin municipal, que les activités de l'association sont : la belote, le loto et le scrabble. Nous organisons également des repas de cohésion et des sorties à la journée. Notre fédération nous permet de participer à des voyages de trois à quatre jours. Si vous aimez ces activités, si vous voulez passer un après-midi de détente dans une ambiance amicale, le club de Soucanton est fait pour vous. Vous pouvez nous rejoindre à n'importe quel moment de l'année.

Contact : 06-17-66-65-21

## FFGV « La Pinique »

Fin d'une année complète de gym avec un bilan positif : de nouveaux adhérents et le retour des anciens, suite aux allègements sanitaires. Nous avons continué nos activités en dehors des cours, telles que la sortie "vélo rail", qui a été un bel évènement malgré le froid et le vent. Pour terminer la saison, un repas a été organisé le soir de la fête de la musique avec adhérents, conjoints et amis. La prochaine rentrée, ayant lieu le 05 septembre, se met en place avec quelques changements. En attendant, nous vous souhaitons un très bel été...

Sportivement, Le bureau



## Les Amazones

**Au mois d'avril 2022, dans le cadre de leur projet d'initiative et de communication**, quatre étudiants en BTSA Gestion et maîtrise de l'eau, du lycée agricole de Rodilhan, ont organisé, au stade de Saint Jean du Pin, une chasse au trésor au profit de notre association Les Amazones. Plus de 130 personnes y ont participé. Ainsi, la participation libre des concurrents a permis aux jeunes lycéens de nous remettre la coquette somme de 630 € qui correspond au financement de trois mois de goûters améliorés, distribués quotidiennement par les soignants dans les deux services d'oncologie du centre hospitalier Alès Cévennes. Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères et des pères, nous avons remis 30 coffrets de produits de soins, offerts par Groupama, pour les patients hospitalisés en oncologie. Pour ceux suivis en chimiothérapie dans le service oncologie ambulatoire, il s'agissait de 25 vases avec des fleurs sèches pour les dames, en partenariat avec Lola Fleurs, et de 25 casquettes pour les messieurs. Dans le cadre de la Duck Race qui se déroulera le 3 septembre 2022 sur le Gardon, avec un lâcher de faux petits canards, nous vendons actuellement des tickets de tombola qui vous permettront peut-être de gagner une



voiture ou une trottinette ou un vélo électriques et de nombreux autres lots. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez y participer. **Parallèlement à toutes ces actions, nous préparons activement Octobre Rose qui aura lieu le dimanche 2 octobre 2022.**

Contacts au 06 76 45 14 22 ou [les.amazones.stjeandupin@gmail.com](mailto:les.amazones.stjeandupin@gmail.com) ou page Facebook Les Amazones Alès.

## PERDANSA FOLK

### le groupe de Danses PERDANSA FOLK reprend ses Activités à partir du mois d'octobre

Tout au long de ces deux dernières années 2020 & 2021 notre groupe est resté inactif pour cause du Covid 19, et manifestations annulées. Les Costumes ont évolué, les messieurs portent désormais une veste à queue de pie, les dames ont également de nouvelles tenues, des jupons crinolines beaucoup plus amples ainsi que les robes adéquates et portent désormais un chapeau pour compléter leurs tenues lors de défilés extérieurs. Divers défilés et sorties sont en prévisions (sauf restrictions sanitaires)

Suite à notre dernière Assemblée Générale du 05 Décembre 2021 Chez Mr & Mme Laupies Guy le comité directeur a changé, il se compose désormais comme suit :

**Président : M. CHARRIER Jacques - Vice Présidente : M. SENOCQ Gérard - Trésorière : Mme CHAPUIS Lisette - Secrétaire : Mme CHARRIER Mireille - Sont Ajoutés en diverses responsabilités : Mme VIALA Mireille pour la gestion des Costumes, et Mme ORTIZ Michèle pour l'apprentissage des danses**

Toutes personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues et pourront assister sans engagement aux répétitions afin qu'ils aient un aperçu de notre répertoire de danses du 19<sup>ème</sup> siècle tels que Polkas, Giges, Quadrilles, Valses etc. ...., les débutants (tes) sont acceptés avec plaisir.

Nos répétitions se déroulent salle Annexe 2 de la Mairie tous les Vendredi à 20H30. Les diverses réunions du Comité Directeur et des membres se feront les Lundi à 20H45 dans la même salle si nécessaire  
Contact : 06.79.93.93.26 - Mail : [perdanza@free.fr](mailto:perdanza@free.fr) - Notre site internet : [www.perdanza-folk.fr](http://www.perdanza-folk.fr)

## L'Assemblée Générale du Club Matra-Passion se tient à Saint Jean du Pin

Le Club Matra-Passion est une association Loi 1901 créé en 1986 membre la Fédération Française des Véhicules d'Epoque. Le Club Matra-Passion est un club de marque dont la vocation est de contribuer à la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur des automobiles Matra construites entre 1965 et 1984 en rassemblant leurs propriétaires. Il s'adresse donc aux possesseurs de Jet/Djet, Matra 530, Bagheera, Rancho et Murena. Le Club regroupe plus de 256 membres dans toute la France et parfois même à l'étranger, rassemblant plus de 432 véhicules Matra. Onze délégués régionaux animent leur secteur géographique en étant le contact privilégié des membres résidant sur leur secteur et en organisant des rencontres, des sorties, rallyes ou des expositions. Matra-Passion c'est aussi un site internet vivant disposant d'un forum très actif : Le Forum Matra-Passion. Une aide à la restauration et à l'entretien avec l'appui des experts véhicules, spécialistes de leur modèle qui sont toujours prêts à répondre à toutes vos questions d'ordre technique.

La prochaine Assemblée Générale du Club se tiendra à Alès du 16 au 18 septembre prochain, au Pôle Mécanique. Le 17 septembre, pour les passionnés, rendez-vous au foyer de Saint Jean du Pin à 9h : Les voitures y ont rendez-vous.



# ● Les Associations

## PEPS Prévention éducative, parentalité et sophrologie

PEPS propose des accompagnements éducatifs, du coaching et soutien parental, des accompagnements en sophrologie et psychologie ainsi que des temps d'animations et des séjours encadrés par des éducateurs et animateurs ainsi que des thérapeutes. PEPS propose aussi des interventions scolaires sur différentes problématiques comme le harcèlement scolaire, le soutien, le bien-être à l'école, les écrans, etc... Cette année une intervention sur plusieurs mois à eu lieu sur l'école de Mazac. Intervention sur le « Harcèlement scolaire » pour les classes de CE2 au CM2. Une intervention sur plusieurs ateliers avec création d'un court métrage mettant en scène les enfants dans des situations vécues dans la cour de l'école ou sur les réseaux sociaux. Le film sera projeté en septembre et présenté par les futurs CM2 dans les écoles de St Privat des Vieux. Cette année, PEPS a suivi environ une dizaine d'enfants, adolescents et leurs parents, parfois sur 1 mois et d'autres sur plus de 6 mois. Des interventions appréciées par les parents et les jeunes. Résultat : plus d'apaisement au sein des familles, des projets professionnels en construction, une accroche scolaire, des enfants et parents plus à l'écoutes. Plus de confiance, de sérénité.

PEPS a un premier appartement disponible pour accueillir un jeune en difficulté, avec suivi éducatif, santé et professionnel. PEPS fait les démarches pour avoir l'agrément d'hébergement pour les mineurs.

PEPS organise aussi des animations dès 6 ans. Lors des vacances vous trouverez des séjours avec ou sans hébergement. Lors des séjours (avec ou sans hébergements) PEPS vient travailler, tout en s'amusant, les prises d'autonomie, la confiance en soi, le respect des règles, le bien-être, le travail en groupe, etc.

## E-Mouvant

**Le 5 juin dernier ce ne sont pas moins de 120 danseurs de l'école de danse E-mouvant qui ont eu l'immense joie et privilège de fouler la très belle scène nationale du Cratère** pour présenter à un large public leur spectacle de fin d'année intitulé « Rues ».

Sous la création artistique et chorégraphique de Christelle Evesque les danseurs nous ont fait voyager à travers leurs rues aux univers subtils et poétiques alliant grâce, créativité et prouesses techniques. Enrichis de tonalité orientales, urbaines et stylisées grâce aux professeurs Majda Bajoui, Alan Chancerel et Anthony Georges, les tableaux se sont enchaînés nous emportant d'histoire en histoire sans jamais s'interrompre liés par un décor de cubes en mouvement et la présence d'un graffeur œuvrant en direct sur scène tout au long de la soirée. Une chanteuse en live, des créations musicales, le tout couronné par un final haut en couleur dynamisé par les sonorités de la Batucada Ajaiô, E-



Pour les enfants qui sont confiés à l'ASE, nous proposons de faire des bilans de fin de séjour afin que les équipes éducatives puissent avoir un autre regard sur l'enfant.

### PROGRAMME ETE

**Lundi 18 au vendredi 22 Juillet** 380€ (avec hébergement) : DECOUVERTE ET AVENTURE EN ARDECHE (dès 6 ans) camping sous tente en dur, atelier minéraux et grotte, canoë, balade

**Lundi 1<sup>er</sup> août** : Village des Enfants, baignade surveillée : 30€

**Mardi 2 août** : Atelier cabane et jeux divers : 25€

**Mercredi 03 août** : randonnée le matin, piscine l'après-midi : 25€

**Jeudi 04 août** : Journée accrobranche à l'Aqua Forest : 35€

**Vendredi 05 août** : Chasse aux trésors : 25€

**Du 09 au 11 août** : Bivouac cévennes : 180€ (dès 8 ans) Sur Florac

**Du 15 au 17 août** : Bivouac hérault : 180€ (dès 8 ans) en Aveyron – lac du Pareloup



**Du 22 au 26 août** 480€ Avec hébergement : SPORT AVENTURE (dès 11 ans) Spéléo, canoë, sport, Méjanne le Clap

Association PEPS : Coordinatrice santé & animation : Mme Blanc 06.19.94.37.10 // asso.pesps@gmailcom // FB : Asso Peps prévention éducative

mouvant a fêté plus que dignement ses 12 ans d'existence en déposant à chacun de ses pas de danse des étoiles de joie dans les yeux et le cœur de ses spectateurs ravis.

Boostés par cette énergie positive, nous voici donc en route pour la prochaine rentrée où vous retrouverez vos cours habituels : Remise en forme et bien-être avec le Yoga, le Pilates et le Fém et évidemment la danse : Eveil (dès 3 ans), Initiation, Classique, Modern'jazz, Orientale, Ragga, Jazz'funk, New style et Break. Nous aurons d'ailleurs le plaisir d'accueillir un nouveau professeur de Break au sein de notre équipe !

**Les inscriptions auront lieu les 7, 8 et 11 septembre** et votre semaine d'essai débutera le lundi 12 septembre. Pour tout renseignement nous contacter au 06 99 45 01 25.

Au plaisir de vous retrouver pour d'autres aventures et quelques surprises !

## Le Coin des lecteurs

Vous trouverez à la Bibliothèque le prêt de la Direction du Livre et de la Lecture. Le prêt de la Médiathèque Alphonse Daudet sera renouvelé au mois de mai. D'autre part la bibliothèque a procédé à l'achat de nouveautés à votre disposition dans nos rayons.

Nos lecteurs ont aimé :

### Jussi Adler OLSEN "Selfies"

C'est la septième enquête du département V et peut être bien la dernière car le bureau des affaires non élucidées étant jugé non rentable. Dans cette enquête Olsen, en bon auteur de polars nordiques, s'interroge sur la société danoise, sur nos sociétés du profit, du chômage, des problèmes sociaux et de la célébrité à tout prix.

Une enquête qui sent le soufre, servie par un humour décapant .

### Philippe TORRETON "Mémé"

Mémé ça ne se dit plus ,mais c'était "ma mémé". Philippe Torretton et sa mémé, c'est tout un univers. L'auteur a vécu dans cette petite maison normande et humide, les plus merveilleuses vacances de son enfance. C'est un vrai bonheur de pénétrer dans cette ferme où Philippe Torretton se remémore les odeurs, les sensations, les mots, les habitudes...

Il fait de "sa Mémé" le personnage central de son enfance, un portrait tendre et nostalgique.

### Emmanuel CARRERE "D'autres vies que la mienne"

L'auteur nous parle d'autres vies, de la vie des personnes qu'il croise sur sa route, des amis intimes ou non. Ainsi il s'est retrouvé à raconter l'amitié entre un homme et une femme, tous les deux rescapés d'un cancer, les deux boiteux et tous les deux juges s'occupant d'affaires de surendettement dans un tribunal. On parle de Céline, de vie, de mort, de maladie, de pauvreté, de justice, mais aussi d'amour .

### Conseil de lecture pour nos ados

### Yuval HARARI "SAPIENS" en bande-dessinée - TOME 1 "La Naissance de l'humanité"

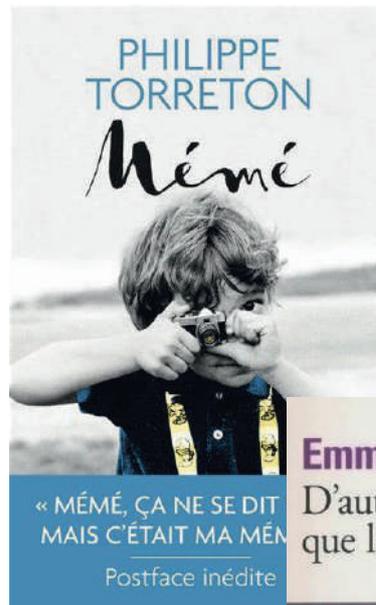
Animal insignifiant parmi les animaux et humain parmi d'autres humains, Sapiens a acquis il y a 70 000 ans des capacités extraordinaires qui l'ont transformé en maître du monde.

Harari, Vandermeulen et Casanave racontent avec humour la naissance de l'humanité de l'apparition de Homo sapiens à la Révolution agricole.

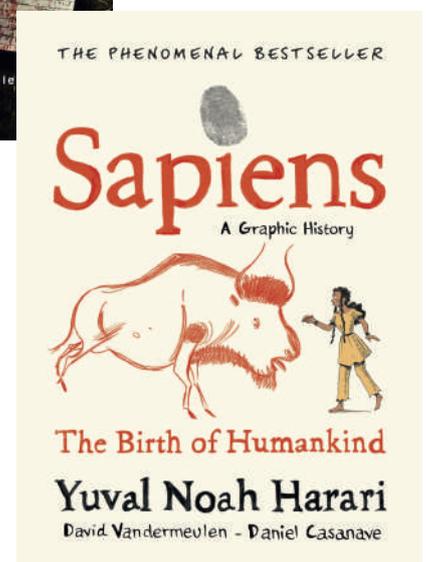
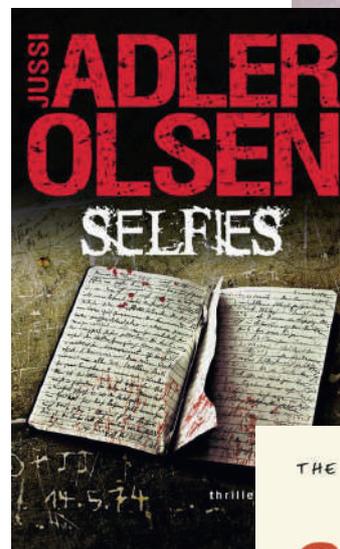
Une bande dessinée pour repenser tout ce que nous croyions savoir sur l'histoire de l'humanité.

Le best-seller des années 2010, Sapiens : une brève histoire de l'humanité, signé Yuval Noah Harari, bénéficie ce mois-ci d'une jolie déclinaison avec son adaptation en BD. David Vandermeulen et Daniel Casanave sont aux commandes du premier tome, La

Naissance de l'humanité, destiné à tous ceux qui veulent connaître les origines de notre espèce, et son développement ultérieur !



### Emmanuel Carrère D'autres vies que la mienne



# ● Ils entreprennent chez nous ...

Dans le numéro d'avril 2022 du bulletin, nous vous avons proposer de rencontrer des piniques (nouveaux venus ou "enfants du village") qui entreprennent à Saint Jean du Pin. Et nous tâcherons de le faire dans chaque numéro, afin de pointer l'attractivité qu'exerce notre village, y compris au niveau économique.

## Les Hauts du Marquet

Nous voici sur les hauteurs de Saint Jean du Pin au gîte des Hauts du Marquet. En contrebas, la vue sur le village et ses alentours, à l'horizon la vue imprenable sur les Cévennes environnantes et sur la gauche notre célèbre rocher de Soucanton .

Mélanie et Guillaume Ruiz ont eu l'ambition de se lancer dans la création de ce gîte grand standing : pari réussi, ils ont déjà obtenu 4 épis. De fastidieux travaux dans une majestueuse demeure en pierre construite dans les années 70/80. Guillaume est un enfant du village, issu d'une famille bien connue, il est artisan plombier et continue à exercer son métier en parallèle avec les tâches qu'il accomplit aux côtés de Mélanie dans la gestion du gîte.

Mélanie, son épouse, a quitté son emploi d'infirmière en puériculture pour se consacrer à l'accueil de ses hôtes. Elle sait qu'accueillir est la valeur primordiale d'un propriétaire de gîte, elle reste attentive au moindre détail qui pourrait améliorer le séjour de ses hôtes.

L'activité de Mélanie et Guillaume a débuté en 2020 en pleine période de Covid et c'était un "pas de chance", mais ils n'ont pas baissé les bras, empreints d'une forte envie de réussir ce défi.

Les Hauts du Marquet c'est un lieu paradisiaque, un grand parc arboré, des fleurs des plantes luxuriantes, un jet d'eau au milieu du jardin, un vrai espace de détente. Derrière la maison, une cuisine d'été vous permettra de prendre vos repas à l'extérieur, faire des grillades ou autre. Chacun des clients peut aussi se distraire en jouant à la pétanque ou au ping pong, et même tout simplement faire un plongeon dans la piscine à débordement et farnienter sur les transats et se laisser bercer par le chant des cigales .

N'oublions pas le petit parc animalier qui enchante les yeux des enfants, où chèvres, poules, oies ... vivent paisiblement.

Dans ce grand parc, vous pourrez envisager d'organiser vos événements ( pas plus de 50 personnes) mariages, baptêmes, anniversaires, etc , tous les décors seront délicatement installés pour des souvenirs inoubliables !

Entrons à présent dans cette grande maison : là le souffle vous en est presque coupé, une grande salle d'accueil, une très grande table pouvant recevoir de nombreux convives, une cuisine et un grand salon et des murs décorés en harmonie avec le mobilier, on peut dire que rien n'est laissé au hasard . Tout est décoré avec beaucoup de goût !

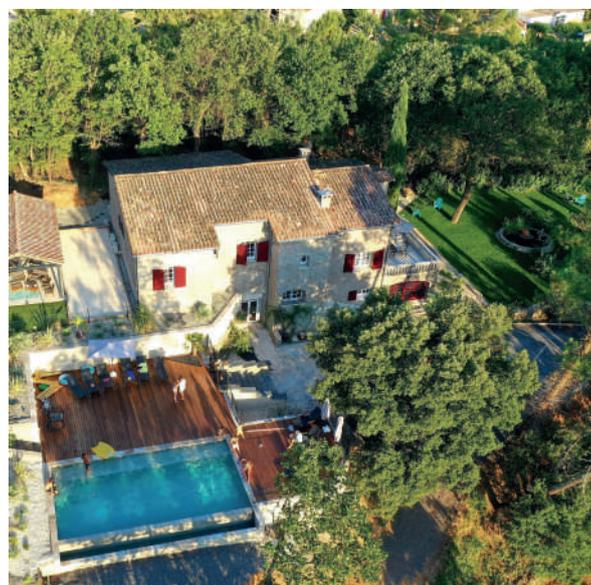
Mélanie et Guillaume ont su conserver certains matériaux nobles de cette maison, c'est donc les magnifiques escaliers en marbre que nous empruntons, pour visiter tous les gîtes, tous très bien équipés avec cuisine individuelle, espace détente avec télévision. Dans les salles de bain, certaines ont conservé les éléments d'origines, très cossues, leur donnant un charme supplémentaire !

Les gîtes de 4 à 6 personnes peuvent être loués individuellement ou en groupe avec une capacité d'accueil de 18 personnes maximum. Une pièce avec sauna est aussi à la disposition de chacun ainsi que du matériel de sport et une table de massage avec masseur à la demande du client.

Mélanie fait aussi office de guide touristique : elle sait proposer à ses clients les nombreuses randonnées à faire autour de Saint Jean du Pin et les guider vers les sites touristiques des alentours, Bambouseraie, grottes de Trabuc ...

Mais la démarche ne s'arrête pas là, Mélanie et Guillaume ont engagé une démarche de préservation de l'environnement, ils ont donc mis en place des actions au sein de la propriété :

- circuits courts pour les produits alimentaires et surtout de saison.



- tri des déchets et compostage pour ce qui ne peut pas être donné aux poules et aux chèvres
- aucun produit pour le potager ni pour les oliviers. les olives sont ramassées à la main et ils favorisent la pollinisation.
- ils appliquent un paillage pour réduire la consommation d'eau et utilisons des plans qui nécessitent peu d'eau.
- utilisation du forage de manière raisonnée.

et petit détail auquel peu de gens porte intérêt : la gestion des e-mails en les supprimant régulièrement.

En quête perpétuelle d'amélioration, ils travaillent sur de nouvelles actions avec l'aide de l'office de tourisme "Cévennes Tourisme"

L'installation de cette activité de tourisme permet non seulement de faire connaître notre village à une clientèle haut de gamme, mais elle a également permis de préserver et de restaurer une des belles demeures de Saint Jean du Pin.

Nous leur souhaitons tout le succès possible dans leur très belle entreprise !

## Majorité Municipale

IVG, une régression venue des États-Unis : la bataille pour le droit à l'avortement commence bien avant l'arrivée de Simone Veil au gouvernement. La question divise la société. Le 5 avril 1971, 343 femmes réclament le droit à l'avortement dans un manifeste "Je me suis fait avorter".

En Octobre 1972 : Procès de Bobigny, Marie-Claire, 17 ans, est jugée pour avoir avorté à la suite d'un viol. La mobilisation est forte. Défendue par Gisèle Halimi, la jeune fille sera finalement acquittée

Le 26 novembre 1974, Simone Veil dépose son projet de loi sur l'avortement devant les députés.

Au premier jour de l'ouverture des débats, Simone Veil prononce son discours dans un climat très tendu, heureusement, il n'y avait pas 89 députés RN !

"Je voudrais vous faire partager une conviction de femmes. Je m'excuse de le faire devant une Assemblée constituée quasi exclusivement d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement."

Le 29 novembre 1974, le projet de loi est adopté en première lecture.

Le 13 décembre 1974, le projet de loi arrive au Sénat, où elle défend de nouveau sa loi qui est nécessaire en raison de "l'iniquité" et de "l'inefficacité" de la législation en vigueur sur l'avortement et de l'inégalité sociale des femmes devant une grossesse non désirée.

Pendant les débats, on entend notamment Jacques Henriet, fermement opposé au projet de loi : "La femme est libre de disposer de son corps mais pas de l'embryon qu'elle porte, maillon de la grande chaîne de l'évolution".

Le 17 janvier 1975, la loi est promulguée. Elle est provisoire. Il en faudra une deuxième, adoptée le 31 décembre 1979, pour que l'avortement soit définitivement légalisé. Il faudra aussi la mobilisation de femmes pour que la loi soit vraiment appliquée.

En 1983, une loi autorise enfin son remboursement par la Sécu.

Après la Pologne qui a interdit l'avortement en 2020 ; la Cour suprême états-unienne, à majorité conservatrice, a abrogé le vendredi 24 juin l'arrêt « Roe vs Wade » qui avait fait, il y a près de 50 ans, de l'accès à l'avortement un droit constitutionnel.

Ceci est un énorme recul pour toutes les femmes aux États Unis comme ailleurs. Chaque fois que le droit à l'avortement est attaqué quelque part, l'onde de choc se propage dans d'autres pays. En France, cette nouvelle doit sonner comme une alerte ; l'ivg est un droit qui nous concerne toutes et tous.

Cette liberté est un choix de société et en tant que citoyens nous devons rester vigilants et défendre ce droit chèrement acquis.

Vendredi 24 juin les députés de gauche ont annoncé qu'ils allaient déposer un projet de loi destiné à inscrire dans la Constitution le droit à l'avortement...

## "Ensemble pour Saint Jean du Pin"

Les comptes 2021 et le budget 2022 ont été votés le 11 avril dernier. Et comme en 2021, il y avait encore des erreurs, dont certaines évidentes, dans les documents. En effet, 11 chiffres sur 16 de tableaux qui devaient être identiques ne l'étaient pas. Nous l'avons signalé en séance, mais la majorité municipale ne nous a pas écoutés. Relevant ces irrégularités manifestes, le service du contrôle de légalité de la Préfecture a demandé à la mairie de les corriger. Ainsi, nous avons dû revoter le 9 juin ! Toujours lors du conseil municipal du 11 avril 2022, était voté le taux communal d'imposition de la taxe foncière 2022 sur le bâti.

Vos 4 élus d'Ensemble pour Saint Jean du Pin ont voté contre le taux proposé de 45,42 %. Ce taux est identique à celui de 2021, mais comme cette année la base a été augmentée de 3,4 %, automatiquement la commune va gagner en moyenne + 28 € sur chaque propriété sans augmenter son taux communal. Il en va de même pour la partie de cette taxe revenant à Alès Agglomération qui, par ailleurs, a voté des augmentations, avec le vote favorable de notre maire :

- + 10 % pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM),
- + 50 % pour la taxe sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GÉMAPI).

En moyenne, un propriétaire de Saint Jean du Pin va devoir payer + 74 € d'impôts fonciers 2022, malgré le même taux communal. Réellement engagés dans la préservation du pouvoir d'achat, nous avons proposé que le taux communal d'imposition de la taxe foncière 2022 soit revu à la baisse. Et cela, sans diminuer les recettes de la commune puisqu'elles augmenteront mécaniquement du fait de la revalorisation de la valeur locative de base. Nous n'avons pas été écoutés par la majorité municipale. Dans le bulletin municipal d'avril 2022, la majorité municipale précisait « il serait irresponsable de baisser les impôts alors que les recettes se raréfient ». En ces temps de crise, les recettes diminuent aussi pour les contribuables. Rappelons tout de même que dès le premier conseil municipal du mandat, les élus de la majorité municipale ont augmenté leurs indemnités de près de 40 %, ce qui prive la commune d'environ 120 000 € de recettes sur la durée du mandat. Donc, comme les années précédentes, le 11 avril 2022, nous avons voté contre les indemnités des élus qui s'élèvent à 70 000 € par an.

Cathy Grandjean, Gérard Berthié-Donnadiou, Philippe Fages, Daniel Salavert et toute l'équipe Ensemble pour Saint Jean du Pin vous souhaitent de belles vacances.

ensemblepoursaintjeandupin@laposte.net  
Page Facebook : Ensemble pour Saint Jean du Pin

# RETOUR EN IMAGE



## Légendes (de gauche à droite) :

La Réunion sur les OLD le 13 mai - La balade citoyenne au Lonnais, une rencontre toujours riche d'échanges avec les habitants - Le superbe concert de Tango argentin dans notre église, organisé par l'Association Renc'arts en Cévennes, le 26 juin - La matinée de Nettoyage de Printemps, le 21 mai - Le printemps à la mairie de Saint Jean du Pin : merci aux agents municipaux pour leur beau travail sur nos massifs de fleurs ! - Le méchoui du 7 mai organisé par le Comité des Fêtes- La cérémonie du 8 mai 1945- La Fête du 13 juillet organisée par le Comité des Fêtes - Le dernier jours de l'aide aux devoirs, un grand merci aux bénévoles qui ont oeuvré toute l'année ! - La cérémonie du 14 juillet !